



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 FÉVRIER 2023

Compte-rendu affiché le : 13 février 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 7

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Sandrine BERTHET pouvoir à M. Pascal MIRALLES-FOMINE
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
Mme Marie BRUNET pouvoir à Mme Valérie BOULARD
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO

Membre absent: 1

M. Fatih DEMIRAY

Délibération n°20230202DEL2

PARITE

Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes

RAPPORTEUR : M. ALBERT YOGO

Mesdames, Messieurs,

En France, on peut sans réserve constater que l'égalité femmes-hommes a été proclamée le 26 novembre 1974, soit 47 ans, et plus précisément le 26 novembre 1974, quand Simone VEIL s'exprimait devant un parterre de députés presque exclusivement masculin, lors de son intervention sur le projet de loi d'interruption volontaire de grossesse.

Encore trop de femmes sont victimes de stéréotypes ou de discriminations dans leur quotidien.

Au-delà des engagements formalisés au sein de la municipalité, la Ville participe depuis deux ans à l'évènement « Octobre Rose », invitant l'ensemble des Brondillantes à s'informer, s'investir et à se faire dépister.

Des conférences ont notamment été organisées en présence de professeurs de médecine.

La Ville participera chaque année à cet évènement et sera attentive à l'organisation d'actions tout au long de l'année.

La Ville a également intégré cette année le dispositif « Angela ». Celui-ci a vocation de permettre à une personne qui se sent harcelée ou importunée de se rendre dans un établissement refuge et de demander « où est Angela ? », manière discrète de demander de l'aide au commerçant participant. Dans quelques semaines, vous trouverez un autocollant sur les vitrines des commerces participant à ce dispositif.

Avec plus de 58 % des effectifs, la présence et le travail des femmes est véritablement important au sein de notre collectivité. La mise en place du télétravail peut être également, pour certains agents, une facilité d'organisation entre le rôle de mère et la carrière professionnelle.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, en application de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les communes de plus de 20 000 habitants doivent présenter à l'assemblée délibérante, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations de nature à améliorer cette situation.

Au cours de cette mandature, nous serons attentifs quant au respect de la personne et notamment à la condition de la femme. De nombreuses actions sont entreprises en partenariat notamment avec les associations et commerces Brondillants.

D'ailleurs, et c'est là-dessus que nous en terminerons, la Ville a décidé de dédier et d'organiser une journée d'information contre les violences faites aux femmes mais aussi intrafamiliales, le 25 novembre.

Enfin, la Ville apporte son soutien financier à des associations féminines.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 07/02/2023

Reçu en préfecture le 07/02/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20230202-20230202DEL2-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD